

VOUS ÊTES CORDIALEMENT INVITÉS

Community resilience against the recruitment of children

À l'appui de l'article 31 de la Convention

Manifestation parallèle en marge de la treizième session de la Conférence des Parties à la
Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée

Une séance de 50 minutes, le jeudi

22 octobre 2026 à 9 heures

Salle MOE79 · Centre international de Vienne (Autriche) et en ligne

DIALOGUE MULTIPARTITE · EN ANGLAIS



HWPL

Heavenly Culture, World Peace,
Restoration of Light

COORGANISATEURS



Consulat du Mali
ÉTAT MEMBRE



République islamique
d'Afghanistan
ÉTAT MEMBRE



Union africaine
INTERGOUVERNEMENTALE



NUNSA
SOCIÉTÉ CIVILE



UPF
SOCIÉTÉ CIVILE



IPYG
SOCIÉTÉ CIVILE



UNODC MENA Youth
Network
SOCIÉTÉ CIVILE



IAYSP
SOCIÉTÉ CIVILE



PYO
SOCIÉTÉ CIVILE

Consulat du Mali · République islamique d'Afghanistan · Union africaine · National Union of Nigerian Students in Austria (NUNSA) · Fédération pour la paix universelle (UPF) · International Peace Youth Group (IPYG) · UNODC MENA Youth Network · Association internationale des jeunes et étudiants pour la paix (IAYSP) · Pakistan Youth Organization (PYO).

Mesdames et Messieurs les invités, chers collègues et partenaires,

Au nom de Heavenly Culture, World Peace, Restoration of Light (HWPL) et de nos coorganisateur, nous avons l'honneur de vous inviter à participer à la manifestation parallèle **Community Resilience against the Recruitment of Children** (La résilience des communautés face au recrutement d'enfants), le **jeudi 22 octobre 2026, de 9 heures à 9 h 50, salle MOE79** du Centre international de Vienne, lors de la treizième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée.

Les groupes criminels organisés recrutent désormais des enfants sur les plateformes en ligne mêmes que ces enfants utilisent pour l'école et pour leurs amitiés. Selon Europol, des mineurs, atteints au moyen d'applications chiffrées, de tâches ludifiées et d'un langage codé, sont impliqués dans plus de 70 % des marchés criminels de l'Union européenne. Dans sa résolution 2024/11, adoptée par consensus, le Conseil économique et social s'est déclaré vivement préoccupé par ces risques et a demandé aux États Membres d'y faire face.

L'article 31 de la Convention offre déjà le cadre d'une réponse qui va au-delà de la répression. Reste peu examiné le niveau opérationnel : qui, concrètement, atteint un enfant avant le recruteur. La manifestation soumet cette question aux États Membres, à l'ONUDC et aux praticiens, réunis dans une même salle.

Le programme en bref

- I. Ouverture · accueil et cadrage
- II. Données probantes · comment le recrutement opère aujourd'hui
- III. Perspectives des États Membres
- IV. Approche préventive
- V. Intervention communautaire · dialogue interculturel et intergénérationnel
- VI. Parole aux jeunes · prévention entre pairs
- VII. Clôture · une demande, une offre

« Les États Parties collaborent, selon qu'il convient, entre eux et avec les organisations régionales et internationales compétentes en vue de promouvoir et de mettre au point les mesures visées dans le présent article. »

CONVENTION DES NATIONS UNIES CONTRE LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISÉE, ARTICLE 31, PAR. 7

Votre présence et votre expérience nationale enrichiraient grandement ce dialogue. Nous serons heureux de vous accueillir le jeudi 22 octobre à 9 heures. Nous vous saurions gré de bien vouloir répondre à un@hwpl.at.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de notre haute considération.

**Thomas Galler**

Représentant de HWPL International auprès de
l'Organisation des Nations Unies à Vienne

thomas.galler@hwpl.at · +43 678 1266650
un@hwpl.at · cop13.hwpl.at · www.hwpl.at

À PROPOS DE HWPL

Dotée du statut consultatif spécial auprès
du Conseil économique et social depuis
2017 et enregistrée auprès du
Département de la communication
globale de l'ONU. Éducation à la paix
dans 1 012 établissements, 112 pays.